
DIRECTIVES POUR LA PREPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX AU COMITE SCIENTIFIQUE DE LA CTOI 2014

Le Rapport national doit être soumis au plus tard 15 jours avant le début de la session annuelle régulière du Comité scientifique.

Objectif : Fournir au Comité scientifique des informations pertinentes sur les activités de pêche des Membres et des Parties Coopérantes Non-Contractantes opérant dans la zone de compétence de la CTOI. Les rapports doivent couvrir toutes les activités de pêche concernant les espèces sous mandat de la CTOI ainsi que les requins et autres captures accessoires ou accidentelles, comme demandé par l'Accord portant création de la CTOI et par les décisions de la Commission.

NOTE: La soumission d'un rapport national est **obligatoire**, que le CPC ait l'intention d'assister à la réunion annuelle du Comité scientifique ou non.

Note explicative

Ce rapport vise à fournir un résumé des caractéristiques principales des pêcheries au thon et aux poissons porte-épée des Parties Membres et des Parties Coopérantes Non-Contractantes. Ainsi, il ne remplace pas la nécessité de soumission des données conformément aux exigences de la CTOI listées dans la Résolution de la CTOI correspondante [actuellement 10/02].

Informations obligatoires versus souhaitables

Les rapports nationaux doivent comprendre toutes les catégories [Obligatoire] indiquées dans le modèle ci-dessous. Lorsque les données/informations ne sont pas disponibles pour une catégorie [Obligatoire], la raison de cette indisponibilité doit être clairement énoncée. Ces champs obligatoires pour les rapports nationaux ont été acceptés par le Comité scientifique en 2010.

Si possible, les CPC sont encouragés à fournir des informations complémentaires dans les catégories indiquées comme [Souhaitable].

Pour toute demande de clarification sur les exigences minimum de déclaration dans les rapports nationaux, merci de contacter le Secrétariat (secretariat@iotc.org).

NOTE

Utilisez s'il vous plaît le modèle ci-dessous lors de la préparation de votre Rapport national. Il suffit de supprimer cette page explicative et d'ajouter votre propre page de couverture/préliminaires si nécessaire.

Supprimez également tout texte en **rouge** ci-dessous avant de soumettre votre rapport national.

[NOM DU PAYS] rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des thons de l'océan Indien, 2014

Auteurs

Affiliation des auteur/s [organisation/s]

INFORMATIONS SUR LES PÊCHERIES, LES RECHERCHES ET LES STATISTIQUES

<p>Conformément à la Résolution 10/02 de la CTOI, les données scientifiques finales de l'année dernière concernant toutes les flottilles sauf celles de palangriers [par ex. : pour un rapport national soumis au Secrétariat en 2014, les données finales de l'année calendaire 2013 doivent avoir été fournies au Secrétariat avant le 30 juin 2014] ont été soumises au Secrétariat avant le 30 juin de l'année en cours.</p>	<p>OUI ou NON [supprimer un des deux]</p> <p>JJ/MM/AAAA [Ajouter la date de soumission ici]</p>
<p>Conformément à la Résolution 10/02 de la CTOI, les données provisoires de l'année dernière concernant les palangriers [par ex. : pour un rapport national soumis au Secrétariat en 2014, les données provisoires de l'année calendaire 2013 doivent avoir été fournies au Secrétariat avant le 30 juin 2014] ont été soumises au Secrétariat avant le 30 juin de l'année en cours.</p> <p>RAPPEL : Les données finales de l'année précédente concernant les palangriers sont attendues au Secrétariat avant le 30 Déc. de l'année en cours [par ex. : pour un rapport national soumis au Secrétariat en 2014, les données finales de l'année calendaire 2013 doivent avoir été fournies au Secrétariat avant le 30 décembre 2014).</p>	<p>OUI ou NON [supprimer un des deux]</p> <p>JJ/MM/AAAA [Ajouter la date de soumission ici]</p>
<p>Si vous avez répondu NON à une des questions, en indiquer les raisons et les actions prévues :</p>	

Résumé exécutif [Obligatoire]

*[Inclure un résumé des principaux aspects du rapport national pour l'année de déclaration la plus récente. Ce résumé sera inclus dans le rapport du Comité scientifique (**300 mots maximum**)]*

Table des matières [ajouter une table des matières avec le numéro des pages] [Souhaitable]

1. CONTEXTE/INFORMATIONS GENERALES SUR LES PECHERIES [OBLIGATOIRE]

[Ajouter une description générale des flottilles nationales y compris pêcheries nationales, méthodes et zone de pêche pour l'année précédente]

2. STRUCTURE DE LA FLOTTILLE [OBLIGATOIRE]

[Ajouter une description de la structure de la flottille nationale, par type d'engin, y compris la taille des bateaux et la durée des opérations de pêche.]

Tableau 1: Nombre de bateaux opérant dans la zone de compétence de la CTOI, par type d'engin et taille *[minimum – cinq dernières années : 2009–2013; souhaitable sur une période aussi longue que possible]*

3. PRISES ET EFFORT (PAR ESPECE ET ENGIN) [Obligatoire]

[Ajouter une description générale des activités de pêche par flottille nationale (par type d'engin) dans la zone de compétence de la CTOI, y compris les changements dans les modes de pêche, les opérations des flottilles et les espèces cibles.]

Tableau 2. Prises et effort annuelles par engin et principales espèces dans la zone de compétence de la CTOI. *[pour les cinq dernières années au moins]* Inclure une catégorie « non comprises ailleurs - NCA » pour toutes les autres captures combinées. [Note : plusieurs tableaux peuvent être nécessaires, par ex. **Tableau 2a, 2b, 2c**]. [Obligatoire]

Figure 1. Prises annuelles historiques de la flottille nationale, par engin et principales espèces, dans la zone de compétence de la CTOI pour la totalité de l'historique de la pêcherie/flottille. [Obligatoire]

Figure 2a. Carte de la répartition de l'effort de pêche, par type d'engin pour la flottille nationale dans la zone de compétence de la CTOI (année la plus récente, par ex. 2013). *[peut nécessiter une carte distincte pour chaque type d'engin]* [Obligatoire]

Figure 2b. Carte de la répartition de l'effort de pêche, par type d'engin pour la flottille nationale dans la zone de compétence de la CTOI (moyenne des 5 dernières années par ex. 2009–2013). *[peut nécessiter une carte distincte pour chaque type d'engin]* [Obligatoire]

Figure 3a. Carte de la répartition des captures, par espèce pour la flottille nationale dans la zone de compétence de la CTOI (année la plus récente par ex. 2013) *[peut nécessiter une carte distincte pour chaque espèce]*. [Obligatoire]

Figure 3b. Carte de la répartition des captures, par espèce pour la flottille nationale dans la zone de compétence de la CTOI (moyenne des 5 dernières années par ex. 2009–2013). *[peut nécessiter une carte distincte pour chaque espèce]* [Obligatoire]

4. PECHERIE RECREATIVE [Obligatoire]

[Description des activités de pêche récréative dans la zone de convention. Inclure des informations sur les captures si disponibles.]

5. ECOSYSTEMES ET PRISES ACCESSOIRES [Obligatoire]

[Description globale des problèmes environnementaux et progrès au sein des pêcheries nationales (par ex. : évaluations des risques écologiques; plans d'action pour les prises accessoires) et pour les groupes d'espèces comprenant]

5.1 Requins [Obligatoire]

[Ajouter un bref résumé des principales stratégies nationales concernant les requins, y compris l'état du PAN-requins, la réglementation nationale concernant le prélèvement des nageoires et les tendances des interactions avec les requins]

Tableau 3 : Nombre total et poids des requins, par espèce, conservés par la flottille nationale dans la zone de compétence de la CTOI (pour les 5 années les plus récentes au minimum, par ex. 2009–2013). *[Note : Peut nécessiter plusieurs tableaux]* [Obligatoire]

Tableau 4 : Nombre total de requins, par espèce, relâchés ou rejetés par la flottille nationale dans la zone de compétence de la CTOI (pour les 5 années les plus récentes au minimum, par ex. 2009–2013). Inclure l'état des animaux à la remise à l'eau, si possible. *[Note : Peut nécessiter plusieurs tableaux]* [Souhaitable]

5.2 Oiseaux marins [Obligatoire]

[Ajouter un bref résumé des principales stratégies nationales concernant les oiseaux marins, y compris l'état du PAN-oiseaux marins, les mesures d'atténuation des prises d'oiseaux marins actuelles employées par la flottille palangrière nationale, les plans de récupération et les interactions]

5.3 Tortues marines [Obligatoire]

[Ajouter un bref résumé des principales stratégies nationales concernant les tortues marines, y compris les plans de récupération et les interactions]

5.4 Autres espèces d'intérêt écologique (par ex. : mammifères marins, requins-baleines) [Souhaitable]

[Ajouter un bref résumé des principales stratégies nationales concernant les autres espèces d'intérêt écologique telles que les mammifères marins et les requins-baleines]

Tableau 5. Captures annuelles observées des espèces d'intérêt particulier (oiseaux marins, tortues marines et mammifères marins), par engin pour la flottille nationale dans la zone de compétence de la CTOI (pour les 5 années les plus récentes au minimum, par ex. 2009–2013 ou pour la plus longue période possible) [Obligatoire]

6. SYSTEMES NATIONAUX DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES [essentiel]

6.1. Collecte et vérification des données issues des livres de bord (y compris date de début et état de la mise en place)

6.2. Système de surveillance des navires (y compris date de début et état de la mise en place)

6.3. Programme d'observateurs (y compris date de début et état ; nombre d'observateurs, inclure le pourcentage de couverture par type d'engin)

Tableau 6. Couverture annuelle par les observateurs par opération, par ex. filage de palangre, calée de senne (pour les 5 années les plus récentes au minimum, par ex. 2009–2013 ou pour la plus longue période possible) [Obligatoire]

Figure 4. Carte de la répartition spatiale de la couverture par les observateurs. [Obligatoire] *[Résolution spatiale recommandée = maille de 1 x 1 degré]*

6.4. Programme d'échantillonnage au port [y compris date de début et état de la mise en place]

Tableau 7. Nombre d'individus mesurés, par espèce et engin] **[Obligatoire]**

6.4. Débarquement/Transbordement [y compris date de début et état de la mise en place] **[Obligatoire]**

7. PROGRAMMES NATIONAUX DE RECHERCHES [Souhaitable]

[Description des activités de recherche sur les espèces cibles et non ciblées, par ex. études biologiques en appui des évaluations de stock ; composition des captures par taille, poids, sexe ; recherches sur les facteurs environnementaux, prospections sur l'abondance/la biomasse, études océanographiques et écologiques, etc.]

Tableau 8. Tableau résumant les programmes de recherche nationaux, y compris leurs dates.

Exemple

Nom du projet	Période	Pays impliqués	Budget total	Origine des fonds	Objectifs	Brève description
Programme régional de marquage de thons	2009-2013	UE – France et Espagne		ED- DG FISH	Programme d'observateurs : collecte de données sur les prises accessoires	

8. MISE EN PLACE DES RECOMMANDATIONS DU COMITE SCIENTIFIQUES ET DES RESOLUTIONS DE LA CTOI [Obligatoire]

Répondre avec les progrès réalisés concernant les recommandations du CS et les Résolutions intéressant particulièrement le travail du Comité scientifique [A mettre à jour tous les ans afin d'inclure les récentes Mesures de conservation et de gestion adoptées par la Commission].

Tableau 9. Exigences scientifiques contenues dans les Résolutions de la Commission, adoptées entre 2005 et 2014.

Res. No.	Résolution	Exigence scientifique	Progrès de la CPC
13/03	Concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI	Paragraphes 1-11	
13/04	Sur la conservation des cétacés	Paragraphes 7-9	
13/05	Sur la conservation des requins-baleines (<i>Rhincodon typus</i>)	Paragraphes 7-9	
13/06	Sur un cadre scientifique et de gestion pour la conservation des requins capturés en association avec des pêcheries gérées par la CTOI	Paragraphes 5-6	
12/09	Sur la conservation des requins-renards (famille des alopiidæ) capturés par les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI	Paragraphes 4-8	
12/06	Sur la réduction des captures accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières	Paragraphe 3-7	
12/04	Sur la conservation des tortues marines	Paragraphes 3, 4, 6-10	
11/04	Sur un programme régional d'observateurs	Paragraphe 9	
10/02	Statistiques exigibles des membres et partie coopérantes non-contractantes de la CTOI	Paragraphes 1-7	
05/05	Concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par la CTOI	Paragraphes 1-12	

9. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES [Obligatoire]